

9 mai 1919

(4)

Monsieur.

M. Fierens Gevaert me charge de vous transmettre en retour la lettre de M. Lambotte que vous lui aviez communiquée.

Il me charge aussi de vous faire savoir qu'il y aurait lieu de vous mettre en rapport avec les autorités communales de la ville de Dinant.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée

Copie de la lettre transmise ci-joint en annexe.

Ministère des S. et Arts.

28 février 1919

Cher Monsieur

Je me souviens parfaitement des oeuvres de Wiertz que vous avez eu l'obligeance de me faire voir lors de la préparation de l'exposition rétrospective de l'art belge.

Je crois que vous pourriez écrire à la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture (M. Fierens Gevaert, secrétaire, : place du Musée, à Bruxelles) et demander à ces Messieurs la faveur de placer au Musée Wiertz à titre de dépôt temporaire, les oeuvres de ce maître qui vous appartiennent et dont l'authenticité est bien établie.

Il est possible que la Commission consente à cet arrangement, à vos frais, risques et périls, car les collections de l'Etat ne sont pas assurées. En même temps vous pourriez signaler à la Commission votre désir de trouver acheteur pour le portrait équestre. Le Département des Sciences et des Arts n'a pas qualité pour acquérir sans l'avis de la Commission des oeuvres d'artistes dont le décès remonte à plus de dix ans.

Croyez, cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments très distingués

Le Directeur
Paul Lambotte.

Ce 6 Mai 19

(3)

Monsieur le Secrétaire,

Voici trois fois que je me présente sans avoir l'honneur de vous rencontrer; C'est pourquoi je vous adresse ce mot. -

Vous m'avez conseillé ou plutôt suggéré de m'adresser à Pinant pour ce que vous savez. - Comme il ne peut être question d'un dépôt temporaire à Pinant, serait-ce pour une vente. - Si oui, comment faut-il procéder? Tel était le but de mes visites. -

Je devais vous redemander aussi la lettre de M. P. Lambotte que je vous ai laissée en communication lors de notre entrevue. -

Agreez, Monsieur le Secrétaire,

L'assurance de ma Considération
distinguée.

Le Duc
80 chaussée de la Hulpe

expédié le 3-4-19

2-4-19

Messieurs

Comme suite à la visite que
vous avez faite à notre collègue
et secrétaire M. F. G. nous
avons l'honneur de vous faire
connaître que notre collègue
en sa dernière séance a décidé
qu'il ne pourrait ~~se~~ donner
suite à votre demande d'exposer
~~toutes~~ ~~en~~ ~~de~~ ~~fait~~ ~~des~~ ~~travaux~~ ~~sur~~
un certain nombre d'œuvres
des artistes d'aujourd'hui dont vous
êtes propriétaires. M. C. D.
estime que vous pourriez
~~vous~~ ~~adresser~~ ~~seulement~~ à la
ville de Dinard une demande
de ce genre. ~~La ville n'aurait~~
~~la ville n'aurait même peut-être~~
~~disposé à faire l'acquisition~~
~~d'œuvres~~ ~~Recevez~~ ~~de~~ ~~nos~~ ~~travaux~~ ~~de~~ ~~nos~~ ~~travaux~~

A. De Buck (3) F. L. L.

80 Chemin de la Vieille

Deuxième

Ce 5 mars 1919



Belmont
11.5.19 min

Monsieur le Secrétaire,

Désirant vous rencontrer, vous
m'obligeriez en voulant bien me
dire quand vous pourriez me faire
l'honneur de me recevoir. Je vous
en remercie d'avance.

Agriez, Monsieur le Secrétaire,
l'assurance de ma considération
distinguée

Le Buck

80 chaussée de la Hulpe
Vest Chapeau

5290/30

A Monsieur Fierent-Gevaert
Secrétaire de la Commission des Musées